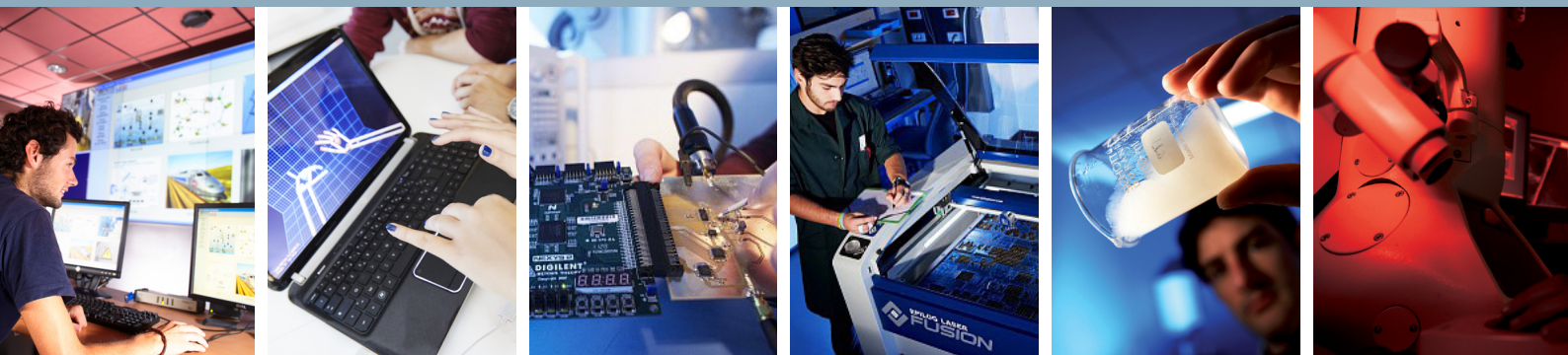


Cti Diplôme habilité par la Commission des Titres d'Ingénieur (CTI)



Titulaire d'un diplôme de niveau Bac+3 et déjà engagé dans la vie active, vous pouvez obtenir le diplôme d'ingénieur d'une des 6 Ecoles de Grenoble INP pour :

- occuper des postes à plus fortes responsabilités,
- acquérir des compétences techniques de pointe,
- valider une évolution professionnelle, une reconversion d'un niveau cadre par un diplôme d'ingénieur.

POURQUOI CHOISIR CETTE FORMATION ?



Excellence des 6 écoles de Grenoble INP

LA QUALITÉ DE FORMATION
DE 6 GRANDES ÉCOLES



Equipe pédagogique reconnue

DES INTERVENANTS SPÉCIALISTES
DANS LEUR DOMAINE

L'équipe pédagogique est composée d'enseignants-chercheurs de **Grenoble INP** et de professionnels issus du secteur industriel.



Diplôme d'ingénieur

DE GRENOBLE INP

Habilité par la CTI et titre RNCP niveau 7.
La qualité de formation d'un grand établissement, reconnu par les entreprises.



Prise en charge

FORMATION ET RÉMUNÉRATION

Plan de développement des compétences, CPF de transition professionnelle, Pôle Emploi...
Éligible au CPF

À QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

- Être titulaire d'un BAC+3 scientifique ou technique ou diplôme équivalent
- Justifier d'au moins 3 ans d'expérience professionnelle significative
- Accessible par le biais de la Validation des Acquis Professionnels (VAP), selon la filière choisie

PROGRAMME

Le cycle se décompose en plusieurs semestres, tous issus de la deuxième et troisième année du diplôme d'ingénieur choisi :

Première année : 2 semestres d'études et un stage en entreprise

Deuxième année : 1 semestre d'études et la réalisation du **Projet de fin d'Etudes (PFE)** au sein d'une entreprise, faisant l'objet d'une soutenance devant un jury.

1 ^e _A	SEMESTRE 1	SEMESTRE 2	STAGE EN ENTREPRISE (8 semaines minimum)
2 ^e _A	SEMESTRE 3	PFE (en entreprise : 5 mois - 20 semaines)	



→ Retrouvez **toutes les filières**

MODALITÉS D'ADMISSION

La sélection s'effectue sur dossier, tests, note de synthèse et entretien individuel.

Envoi du dossier de candidature au plus tard
le **21 juin 2021**.

Rentrée de la formation en **septembre 2021**

Pour préparer votre reprise d'études dans l'enseignement supérieur, vous pouvez suivre le module de formation dédié *Reprendre des études Scientifiques dans l'Enseignement Supérieur*, principalement à distance de mai à août.

CONTACTS

Grenoble INP - Formation Continue
46 avenue Félix Viallet, 38 031 Grenoble Cedex 1
formation-continue.diplomante@grenoble-inp.fr
Tél. : 04 76 57 50 48



formation-continue.grenoble-inp.fr/**diplomant**